



MRC du
HAUT-SAINT-LAURENT

Le 22 septembre 2026

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC D'ADOPTION

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, Maude Laberge, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-Laurent, à l'effet que lors de la séance ordinaire de la MRC du Haut-Saint-Laurent tenue le 16 septembre 2026, le règlement 358-2026 relatif au Programme régional d'aide financière à la restauration patrimoniale de la MRC du Haut-Saint-Laurent, a été adopté.

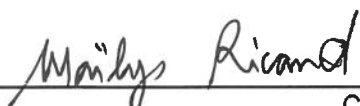
DONNÉ À HUNTINGDON, 22 septembre 2026


Maude Laberge
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné(e), greffier(ère) de la municipalité de ORMSTOWN
certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis susdit en affichant copies aux endroits désignés
par le Conseil, entre 14^h et 17^h le 28^e jour de SEPTEMBRE
2026.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 28^e jour de SEPTEMBRE 2026.


Greffier(ère)